

Dédié aux Défenseurs de  
la Liberté



POUR  
LA PAIX  
PERPÉTUELLE

par Louis FÉLIX BOUÉ

LE MANS  
Imprimerie G. GUÉNET

1917



*Dédié aux Défenseurs de la Liberté*

---

POUR  
LA PAIX  
PERPÉTUELLE



PAR

Louis-FÉLIX BOUÉ



LE MANS

Prix : 0 fr. 30

---

*Droits de Reproduction réservés en tous Pays*  
*:: :: Suède et Norvège compris :: ::*

---

*Hommage à  
Monsieur S. Dehennin  
Monsieur*



*Dédié aux Défenseurs de la Liberté*

---

POUR  
LA PAIX  
PERPÉTUELLE



PAR  
LOUIS-FÉLIX BOUÉ



LE MANS

Prix : 0 fr. 30

---

*Droits de Reproduction réservés en tous Pays*  
*:: :: Suède et Norvège compris :: ::*

---

*Hommage à  
Monsieur S. Dehennin  
Yves*

— PROPHÉTIE —

---

Comme un homme expirant qui repousse la mort  
Et voulant fuir en vain celle qui le convie  
Jette un râle suprême en invoquant la vie  
La guerre se prépare à son dernier effort.

Elle remue encor, mais elle aura beau faire  
Elle va disparaître et s'éteindre à jamais.  
Et les peuples humains prouveront désormais  
Que la Paix seule est grande, en désarmant la Guerre !

Dans cent ans, les soldats seront des laboureurs  
Les généraux seront les chefs de nos usines.  
Avec tous les canons on fera des machines  
Et sur tous nos remparts on sèmera des fleurs.

Enfin, on comprendra que l'honneur et la gloire  
Peuvent se rencontrer ailleurs qu'en des combats  
Les soldats d'aujourd'hui sont les derniers soldats  
Et les chants du travail sont des chants de Victoire.

*Chantez la Paix, Chantez l'Avenir du Labeur !*

MAXIME DU CAMP.

*Les Chants Modernes, 1855.*

Aux Défenseurs de la Liberté, j'ai dédié ces pages.

L.-F. B.

---

## POUR LA PAIX PERPÉTUELLE

---

A l'époque où l'intervention de l'Amérique apporte à l'Entente la certitude du succès, et où les armées de nos ennemis donnent des signes de faiblesse, précurseurs de la défaite, le moment paraît venu de préparer la paix et de savoir ce que les alliés retireront de la guerre.

On peut dire sans exagérer que cette question est la plus passionnante de l'heure ; Et nul ne l'a tranchée.

Les Alliés ont déjà défini leurs buts de guerre d'une façon très générale.

Ils ont dit qu'ils luttent pour la défense des droits et de la liberté des peuples, et pour le triomphe de la démocratie. Puis ils ont ajouté qu'ils voulaient assurer une paix durable.

A travers ces mots, leurs aspirations apparaissent très nobles ; elles sont dignes des immenses sacrifices qu'ils ont consentis, pour réduire les défenseurs de ces restes du passé que sont le militarisme et la soif de conquête des Empires du centre.

Mais chacun se demande, et non sans quelque anxiété, de quelle manière ils atteindront le but qu'ils se sont donné. Puis on se demande aussi et surtout, si de la solution de ce conflit ne naîtra pas plus tard pareille guerre.

A vrai dire, cette pensée domine toutes les autres, et tandis que les mots : *droit, justice, liberté*, sonnent creux, à l'oreille du peuple, la paix perpétuelle a pour lui une signification plus positive. Aussi la *paix durable* que l'on s'est borné à lui promettre ne le laisse-t-elle pas sans

inquiétude. Il voudrait que, de ce grand cataclysme sorte quelque chose de mieux.

Si cette guerre pouvait tuer la guerre !

La question à laquelle il veut que l'on réponde est aussi simple que nette.

Tout conflit peut-il à l'avenir être rendu impossible ?

Il est aisé de comprendre les motifs des désirs populaires, et de savoir pourquoi les hommes aspirent à un état de choses qui leur garantisse un bonheur que la guerre empêche de goûter.

Il faut le dire franchement, une seule paix durable ne peut être satisfaisante, car la guerre serait encore à redouter. Cela suffit à rendre inutiles tous les sacrifices consentis, et la perte de millions de vies humaines : La seule possibilité d'une nouvelle guerre obligerait à tout recommencer.

Alors la course aux armements reprendrait de plus belle. Chacun voudrait être plus fort que son voisin et s'armerait en conséquence.

Profitant des pénibles leçons qu'infligea aux alliés leur imprévoyance, aucun peuple, à moins d'être bien pauvre ou bien candide, ne se laisserait plus devancer.

Il serait difficile aux uns d'obtenir une grande supériorité sur les autres : le conflit n'en serait que retardé et la paix armée ne serait qu'un fardeau dont le poids toujours grandissant pèserait à perpétuité sur les épaules des hommes.

Ce n'est pas tout : après la plus meurtrière et la plus dévastatrice des guerres, au poids des impôts s'ajouterait la perspective des nouveaux sacrifices à consentir lors du conflit. Et une semblable perspective priverait les hommes de toute force de travail et de tout désir d'améliorer leur sort.

Nul n'oserait entreprendre une œuvre longue et pénible si une guerre devait être suffisante pour l'anéantir le jour



où le succès en serait enfin assuré. Toute activité économique deviendrait ainsi impossible. Puis un autre mal surviendrait : la dépopulation s'accroîtrait en tous pays, et en France, surtout, car on ne peut guère espérer que des parents élèveront des enfants exprès pour les jeter en pâture à des canons ennemis.

Quand ce sacrifice est imposé par le devoir immédiat, quand il est offert à une grande cause, quand une attaque brutale met par exemple en péril la liberté et l'existence d'un peuple, alors il est consenti avec une aisance sublime. — Mais il devient contre nature dès qu'il est prévu, et qu'il n'est pas évité lorsqu'il est évitable. Il est contre nature dès qu'il est considéré comme le but suprême de l'effort des parents et de la vie des enfants.

La seule possibilité d'une nouvelle guerre créerait donc un état de gêne qui pèserait sur l'esprit des hommes et leur rendrait la vie insupportable, tandis qu'il entraverait tout essor économique et entretiendrait partout une grande misère.

Tous les ennuis qui ont précédé la guerre actuelle seraient donc endurés de nouveau. Seulement, il y aurait une différence : Cette guerre n'était pas prévue de la masse qui a vécu dans la quiétude jusqu'en 1914, tandis que la prochaine le serait et ne laisserait ni trêve ni repos. Puis les charges que supporteraient les peuples pour la préparation de nouvelles guerres seraient plus lourdes que celles qu'ils ont supporté pour celle-ci, puisqu'elle n'était pas préparée.

Aussi le résultat final serait plutôt triste : il faudrait abandonner l'espoir de voir notre société rendue accessible à la jouissance des biens supérieurs. Comme au temps où ils luttaient contre tous les éléments de l'Univers les hommes auraient encore pour principal souci, leur conservation personnelle.

C'est pourquoi il est bien naturel qu'ils se demandent si la paix perpétuelle n'est vraiment pas une chimère, et s'ils peuvent un jour l'obtenir.

Mais par malheur, les conditions d'une telle paix sont encore inconnues de ceux qui ont mission de la garantir. Il suffit, pour en donner la preuve, de rappeler que l'on songe, parfois, à l'arbitrage international où la limitation des armements, pour obtenir ce résultat.

Ceux qui préconisent ces piètres moyens semblent ignorer, en effet, qu'on ne basera jamais sur la contrainte un état de choses durable.

Or c'est s'infliger une véritable contrainte que de limiter ses armements, ou de recourir à un arbitrage, alors qu'on doit avoir de plus grands avantages à trancher la question par une guerre suivie d'une rapide victoire.

Le triomphe de la démocratie, inscrit par M. Wilson au programme des Alliés a été présenté comme une condition de la paix perpétuelle

Certes, cette condition est nécessaire, mais elle n'est pas encore suffisante.

Il est bien vrai que la masse du peuple supporte le poids presque intégral de la guerre.

Quand un peuple se dirige lui-même, il y a donc de grandes chances pour qu'il hésite avant de se jeter dans un conflit, et qu'il cherche, avec une bonne volonté réelle une solution pacifique. Mais ce ne sont que des chances.

Il suffit, en effet, qu'un peuple se soit donné un chef qui parvienne à le convaincre de l'utilité et de la grandeur d'une guerre, pour qu'il s'y laisse entraîner.

Quand cette grandeur et cette utilité sont réelles, comme c'est le cas pour les démocraties qui se sont jointes aux Alliés, tout est pour le mieux. Mais la guerre n'en éclate pas moins si on les admet comme réelles quand elles ne le sont pas.

Les grandes idées enthousiasment toujours les armées et les foules, même si elles n'ont de grand que l'apparence.

Aussi, il suffit qu'un gouvernement démocratique, imbu de chauvinisme et animé d'un esprit agressif soit certain

de trouver dans la guerre, un intérêt matériel ou moral pour qu'il y jette son peuple. Cependant, le chauvinisme et le goût des guerres sont rares dans les démocraties, aussi, quand les alliés auront fait triompher le principe du droit des peuples à se gouverner eux-mêmes, ils auront fait un grand pas vers la paix, mais ils n'auront pas encore rendu les guerres impossibles.

Pour obtenir ce résultat intégral, il faut des mesures plus radicales, que la raison pure peut nous montrer bien simplement.

Pourquoi donc, faut il nous demander, certains pays s'obstinent-ils à vouloir la guerre.

C'est uniquement parce qu'une victoire peut leur valoir de grands avantages, autrement dit parce que la guerre peut être utile

Et en effet, une victoire permet d'obtenir des colonies et des traités de commerce favorables au vainqueur puis, secondairement des indemnités.

C'est donc qu'à leur tour les traités de commerce et les colonies ont une grande utilité ; sans cela on ne ferait pas la guerre pour les obtenir.

Effectivement ; ils permettent au vainqueur de trouver des débouchés pour son commerce, d'obtenir des matières premières pour son industrie, en un mot de faire du commerce avec facilité.

Cet avantage suffit à motiver une guerre bien préparée et de courte durée comme celle que devait faire le kaiser à la France ; d'une façon générale il donne à la guerre son utilité.

*Aussi, tant que la guerre sera utile, elle restera possible, et l'espoir dans la paix sera sans fondements.*

Mais par contre si la guerre devenait inutile, elle deviendrait du même coup impossible, car il n'est pas de gouvernement qui soit assez stupide pour faire les sacrifices immenses qu'exige une guerre s'il ne doit en retirer le plus petit profit.

C'est donc poser la question sous son jour véritable que de se demander : *La guerre peut-elle être rendue inutile?*— Dès lors la solution du problème va se montrer dans toute sa simplicité.

Tout d'abord il saute aux yeux que supprimer l'utilité des guerres, c'est supprimer l'utilité des traités de commerce et des colonies...

Voyons donc en quoi consiste cette dernière utilité.

Elle se résume, avons nous dit, à la possession de débouchés et à des facilités d'échanges.

Ces avantages sont obtenus, avec les colonies par une diminution des droits de douane, et avec les pays vaincus, par un traité qui accorde une semblable diminution, voire une franchise totale, pour les produits du vainqueur introduits chez le vaincu.

C'est qu'en effet, chaque pays ressent vivement le besoin de vendre à l'étranger c'est-à-dire le besoin de débouchés. Or ces débouchés lui sont en quelque sorte interdits par les droits de douane, dont tous les autres pays — et lui-même — ont coutume de s'entourer soit dans un but de protection industrielle, soit par politique fiscale.

Rien de plus naturel qu'un pays gêné profite d'une victoire ou ait recours à elle pour obtenir les débouchés dont il a besoin.

Donc, en dernière analyse, ce sont les *droits de douane* qui donnent aux guerres *leur utilité*, et qui en sont la cause véritable.

Et en effet, ils ont créé un état de choses qui n'est pas *naturel*, et dont tous les pays souffrent aujourd'hui plus que jamais. Ceci est d'autant plus vrai que l'échange se trouvant rendu difficile, les peuples éprouvent plus de difficultés à satisfaire leurs besoins ; ils sont aussi privés de *liberté* : si les hommes ont le droit de parler et d'écrire, ils n'ont pas le droit d'échanger. Enfin les *intérêts des peuples deviennent antagonistes*. Les débouchés

offerts aux uns par concession amiable réciproque, ou bien à la suite de guerre, ne sont pas toujours offerts aux autres. Il en résulte des dommages pour les uns, desquels naissent la jalousie, la défiance mutuelle, des querelles et... *la guerre.*

Tel est le plus remarquable des résultats actuels de la perception des droits de douane.

Il est possible qu'à l'époque où ils ont été créés ils ne jouaient pas le même rôle qu'aujourd'hui, et n'étaient pas aussi nuisibles. A l'origine, ils protégeaient sans doute l'industrie naissante dans les pays où ils étaient perçus. En empêchant l'entrée des produits étrangers ils délivraient les artisans d'une concurrence qui les aurait fait succomber alors que la science ne leur offrait aucun moyen de lutter par l'abondance et la qualité de leur produits.

Mais, aujourd'hui, les choses ont changé du tout au tout. De nos jours, la science permet aux industriels de chaque pays de donner à leur production la perfection nécessaire pour supporter d'abord et éloigner ensuite, la concurrence étrangère. Cette perfection suffit à les protéger contre la concurrence, tandis que les droits de douane sont en réalité impuissants à le faire.

Si, comme droits protecteurs, les droits de douane ont perdu toute leur efficacité, comme droits fiscaux, entravant simplement l'échange international, ils ne sont pas seulement inutiles, ils sont nuisibles : et ils constituent pour tous les peuples un gros danger et un obstacle à leur développement économique.

Le besoin de faire du commerce avec l'étranger qui ne se faisait presque pas sentir, autrefois, provient en effet, aujourd'hui d'une spécialisation par pays, dans la production. Cette spécialisation qui va chaque jour grandissant, n'est autre que le principe de la division du travail appliqué aux nations elles-mêmes. Comme la division du travail, elle nécessite un échange, non plus seulement, entre

individus d'un même pays, mais entre individus de pays différents, et elle fait de cet échange une condition de leur bien-être et de la satisfaction intégrale de leurs besoins. Il est dès lors évident que si on entrave cet échange, on entrave aussi la satisfaction de ces besoins.

La règle des affaires que suivent les industriels et les commerçants est d'acheter les produits les meilleurs aux prix les plus bas, et à leur tour de vendre les meilleurs produits aux plus bas prix pour avoir la vente assurée.

Leur propre intérêt, et aussi celui de leurs clients ou fournisseurs les engagent à suivre cette ligne de conduite sans s'occuper de la nationalité du fournisseur ou du client et à ne tenir compte que de la qualité des marchandises d'une part, des sommes reçues en paiement d'autre part.

Or, au lieu de laisser ainsi les commerçants agir au gré de leurs intérêts et des circonstances, on leur recommande de vendre à l'étranger et de n'y rien acheter. Pour faire adopter cette pratique, on taxe l'entrée des produits étrangers tandis qu'on ne taxe pas la sortie des produits nationaux. Mais comme chaque peuple raisonne et agit de même, les produits qui ne payent pas à la sortie payent à l'entrée du pays de destination.

Done, par suite de la réciprocité, chaque gouvernement, sous prétexte de favoriser son industrie l'a privé des débouchés qu'elle aurait eu dans les pays étrangers.

Et chacun, en voulant priver les autres des débouchés qu'ils auraient trouvé chez lui, s'est privé lui-même des débouchés qu'il aurait pu trouver chez les autres.

Quand les droits n'ont d'autre but que de fournir des ressources à l'État, ils n'en produisent pas moins le même effet, de sorte que l'État, en nuisant à l'industrie, tarit lui-même la source de ses revenus.

Mais ce qui constitue l'apothéose de cette politique, c'est que, pour trouver dans les droits de douane le supplément de revenus qu'il recherche, l'État s'oblige à

entretenir une armée et une marine qui lui coûtent bien des fois ce que lui rapporte la douane (1).

C'est dire que l'incohérence est telle, dans l'état social actuel, que nous ne pouvons et ne devons en aucune façon la laisser subsister.

Il ne faut donc pas, en présence du résultat à obtenir, nous arrêter aux demi-mesures : il faut détruire la cause des guerres, supprimer les droits de douane, et établir le libre-échange *absolu* et *universel*.

Telle est donc l'orientation fort nette que doit prendre notre politique. Désormais, une idée directrice et un but précis ne permettront plus ces écarts si dangereux qui ont coûté, à tous les peuples au cours de l'Histoire, tant d'argent, tant de misères et de vies humaines.

Le Libre échange universel ne peut être obtenu d'un jour à l'autre. Il nécessite l'adhésion, au plan de réforme, de toutes les nations du monde.

Avant de le réaliser, il faut donc créer une ligue qui groupera tous les pays disposés à garantir la paix par la suppression des droits de douane.

Quand cette ligue aura reçu les adhésions nécessaires, la réforme sera accomplie partout simultanément.

Le désir de paix qui est né de la guerre elle-même, l'Alliance qui unit les peuples en guerre contre l'autocratie, la sympathie des neutres pour la cause de ces peuples rendent certaine l'adhésion de la totalité des nations intéressées à la Paix. Et l'Entente, qui comprend aujourd'hui les plus grandes nations du monde, sera le noyau de cette ligue. A elles se joindront les neutres, d'abord, puis plus tard, les *peuples* ennemis, eux-mêmes, car sans cette dernière condition le libre échange ne pourrait

---

(1) Les droits de douane permettent aussi aux commerçants d'Allemagne de pratiquer le *Dumping*, c'est-à-dire de vendre cher aux Allemands, pour compenser le bas prix consenti à l'Étranger. La douane allemande empêche en effet la libre concurrence de faire baisser les prix en Allemagne.

être universel, et la guerre resterait possible comme avant.

La facilité et le caractère pratique de cette réforme sont essentiellement dûs aux avantages qu'elle doit procurer à tous ceux qui l'adopteront.

D'abord, il saute aux yeux qu'elle sert à *la fois* les intérêts de tous les peuples, tandis que dans l'ancien état de choses, les intérêts de chacun étaient opposés à ceux des autres, de sorte que toute faveur accordée aux uns était un désavantage pour les autres.

En régime de liberté, il se produit exactement le contraire. Ce qui est avantage pour certaines nations l'est également pour le reste des peuples.

En outre, le premier effet du libre échange étant de rendre toute guerre, toute conquête inutiles, les peuples n'ont plus aucun motif de conserver leurs armements.

La ligue de la paix peut donc inscrire dans son programme le désarmement immédiatement après la suppression des douanes. Tous les pays en effet, ne demanderont pas mieux que de faire disparaître sans délai le budget de la guerre, toujours si onéreux et devenu dès lors, sans la moindre utilité.

La suppression d'une dépense aussi formidable que celle qu'exige l'entretien d'une armée et d'une marine offre une heureuse compensation à la perte des droits de douane, et cela rend la réforme non seulement facile, mais surtout prompte à effectuer. Les résultats qu'elle peut donner sont donc ressentis immédiatement. Ils se traduisent sur le champ par l'exemption de droits pour le commerçant et le consommateur, et pour tous par la suppression du service militaire puis, certainement aussi par une diminution des impôts.

Pour l'homme d'Etat les avantages sont également fort appréciables, car le problème des nationalités, jusqu'ici insoluble, ne présente plus la moindre difficulté.

Puisque la possession d'une contrée ou province



n'assure aucun avantage particulier et que l'administration de cette province peut n'occasionner que des frais, aucun peuple ne cherchera plus à s'adjoindre par la force une région qui refuse de se laisser annexer.

La règle qui doit alors satisfaire tout le monde est d'accorder l'autonomie complète à toute province qui la réclame : nul n'a intérêt à la refuser, nul ne peut souffrir si elle est accordée.

Les problèmes des nationalités qui doivent être tranchés après la guerre ne le seront, à la satisfaction de tous, que si la suppression des douanes permet de faire triompher le principe de la Liberté.

Alors, les provinces irrédentes seront remises à leur mère-patrie, même sans dommages pour ceux qui les avaient annexées, et celles qui voudront être maîtresses de leur destinée recevront leur autonomie sans dommages aussi pour le pays dont elles faisaient partie.

Chacun recevra ainsi satisfaction pleine et entière. La société retrouvera son organisation *naturelle*, et le spectre de la guerre sera enfin abattu pour jamais.

A ces bienfaits d'une valeur inappréciable il faut ajouter celui qui résulte du bonheur qu'auront tous les hommes à vivre dans une quiétude que la crainte des grands massacres ne viendra plus troubler.

Le travail reprendra avec une ardeur nouvelle et la misère sera combattue avec vigueur. La vie et la richesse des hommes seront simultanément sauvegardées.

Peut-on demander mieux à une réforme plus simple ?

Cette réforme soulève cependant des objections.

La première consiste dans la difficulté qu'il y a de résoudre les gouvernements à abandonner la perception des droits de douane. Nous l'avons dit, celle-ci tombe d'elle-même, puisque cette perte doit être compensée par l'abolition des armements et l'économie du budget de la guerre. Pour certains pays, la compensation pourra être si largement suffisante que tout en augmentant la richesse de l'Etat, elle permettra une diminution des impôts.

Dans tous les cas ce n'est pas une perte que les gouvernements peuvent redouter : c'est simplement un bénéfice qu'ils doivent attendre.

L'autre objection est plus sérieuse parce qu'elle naît dans l'esprit d'un plus grand nombre mais elle n'est pas plus solide et n'a pas de fondements.

Elle est constituée, par la crainte de la concurrence étrangère, autrement dit, elle soulève la controverse fameuse du libre échange et du protectionnisme.

Quelques mots suffiront à la renverser car déjà le protectionnisme est battu en brèche par la science économique, et il ne doit d'avoir survécu qu'à l'ignorance et l'inertie des humains. Le déclarer aujourd'hui cause de guerre, concurremment avec les autres droits de douane, c'est lui donner le coup de grâce.

Si d'ailleurs, on veut, d'une manière très simple, se faire une idée des conséquences économiques du libre échange dans le monde, il suffit d'examiner celles qu'il a dans l'intérieur d'un même pays. On voit alors en petit ce que l'on verrait en plus grand sur la planète tout entière.

Dans chaque pays, chacun travaille le mieux qu'il peut pour supporter la concurrence de ses concitoyens. Il y a émulation, car celui qui veut prospérer doit faire aussi bien que les autres, sinon, il est supplanté par eux : celui qui reste en état d'infériorité court à sa perte, chose qu'entre parenthèses chacun trouve fort naturelle.

Les industriels et négociants qui au contraire fournissent des produits égaux en qualité et de prix aussi bas que possible partagent la clientèle et prospèrent ensemble.

Par ailleurs le savoir de tous tend à s'égaliser. Les méthodes de travail ont partout une perfection sensiblement égale. Les diverses contrées sont en contact, se mélangent et se pénètrent, et la richesse est à peu près uniforme dans les différentes parties du pays.

Entre nations libres au point de vue économique, les mêmes faits ne peuvent que se reproduire.

La concurrence poussera les producteurs à faire toujours mieux. Sous son influence les pays prospéreront et s'enrichiront. Les plus pauvres prendront rang parmi les plus favorisés.

Quand, pour certaine production, un pays ne sera pas dans des conditions aussi favorables que les autres il sera supplanté par eux dans la matière où il ne pourra pas lutter, et dans ce cas, les entrepreneurs de ce pays n'auront qu'à se spécialiser dans la production pour laquelle ils seront le mieux armés. La division du travail s'accroîtra ainsi et la production s'en trouvera augmentée. Naturellement, il en résultera un échange plus actif qui, justement pour cela aura besoin d'être libre et dépourvu d'entraves.

Comme à l'intérieur d'un pays, la chute d'une entreprise ne proviendra jamais que de sa faiblesse. Pour éviter cet accident, il faudra donner à l'entreprise le maximum de perfection, ou bien changer de spécialité. Il est évident qu'au début d'un régime de liberté, la division internationale du travail subira quelques modifications, la chute de quelques entreprises, le changement dans la spécialisation, de quelques autres sont pour ainsi dire inévitables. Mais ce ne sera que transitoire et lorsqu'on a supporté la guerre, on ne doit pas craindre une crise passagère d'où doit sortir la paix perpétuelle et une plus grande richesse.

Quand la période transitoire sera passée, la science, en égalisant en tous pays la perfection des méthodes de travail et des procédés de fabrication assurera à tous une très grande prospérité.

Sous l'effet des relations économiques le savoir s'unifiera entre peuples comme il s'est unifié entre citoyens d'un même pays.

En échangeant leurs marchandises, les hommes échangeront leurs qualités de sorte que la civilisation se répandra bien vite en tous lieux.

Le libre échange a donc des avantages qui dépassent de beaucoup ses inconvénients, lesquels sont plus imaginaires que réels.

Puisqu'il suffit à tout pays de donner à sa production nationale la perfection scientifique nécessaire pour n'avoir rien à craindre de la concurrence étrangère on peut, sans aucune appréhension préconiser le libre échange absolu et la suppression des droits de douane pour assurer enfin un avenir de bien être et de Paix.

Ceci va nous permettre de préciser maintenant la politique qui s'impose aux Alliés dans les circonstances actuelles.

Tout d'abord, pour ne pas nous égarer, nous allons garder présents à l'esprit les différents résultats à obtenir.

Notre victoire doit nous permettre simultanément.

De garantir la Paix perpétuelle ;

De faire triompher le principe de la démocratie ;

D'obtenir, pour nos pertes de guerre, les réparations qui nous sont dues.

Ces trois conditions sont essentielles ; c'est dire qu'il faut repousser impitoyablement toute clause de paix qui ne remplirait pas l'une d'elles, qui, par exemple, laisserait subsister un risque de guerre ou un germe d'oppression.

On a proposé de garantir la paix par la ruine de l'Allemagne.

Cette politique aboutirait-elle au résultat cherché ?

Non, et pour plusieurs raisons !

D'abord elle est impossible à pratiquer

Détruire l'Allemagne comme elle a détruit quelques départements français nous est chose matériellement impossible, et d'ailleurs interdite par les lois d'humanité.

Nous n'aurions alors d'autre moyen que de l'étouffer économiquement par une barrière de droits prohibitifs qui l'empêcherait d'exporter ses marchandises. Mais alors l'Allemagne aurait les motifs les plus sérieux pour refaire

la guerre et les conditions les plus favorables pour la préparer.

Ne pouvant rien exporter, elle emploierait le surcroît de son activité à fondre des canons et à former des soldats. Le conflit qu'on voulait éviter redeviendrait bientôt inévitable.

Il le deviendrait d'autant moins que nous ne pourrions pas empêcher l'Allemagne de préparer la guerre, car nous ne pourrions pas établir sur elle une surveillance perpétuelle et exercer indéfiniment une contrainte qui nous pèserait autant qu'à elle. Un pareil rôle ne nous conviendrait d'ailleurs pas, parce qu'il serait bien peu en harmonie avec l'idéal de liberté que nous avons fait notre !

De toute façon, la ruine — temporaire — de l'Allemagne ne saurait garantir la paix :

Ce n'est donc pas à la vengeance que nous devons demander conseil. Peut-être la justice et la raison nous inspireront-elles mieux.

Mais déjà, un point noir surgit dans l'esprit lorsqu'on abandonne cette première idée.

Si c'est la politique du libre échange universel qui doit-être pratiquée, l'Allemagne ne profitera-t-elle pas du nouvel état de choses. Et sa concurrence ne portera-t-elle pas un coup fatal à notre industrie renaissante ?

D'abord, il nous importe fort peu que l'Allemagne profite du libre échange, puisque sa richesse ne peut nous être nuisible, si elle ne sert pas à de nouveaux armements.

Le point important, c'est que nous profitons du libre échange au moins autant qu'elle.

Or, nous aurons comme elle, toute liberté pour en profiter. Nous n'avons donc aucun motif de jalousie. Puis, il ne faut pas oublier qu'en régime de liberté, les intérêts des peuples deviennent communs et que, par suite, ce qui profite aux uns profite fatalement aux autres. Il est donc

inévitable que l'Allemagne ait les mêmes avantages que nous. Mais cela nous est indifférent, puisqu'en revanche, nous avons les mêmes avantages qu'elle.

Quand au danger de sa concurrence, après la guerre, il est en effet très réel, quoiqu'il soit cependant amoindri par le paiement des indemnités qui nous seront dues. Ce danger résultera, pour les pays alliés qui ont le plus souffert, de l'état d'infériorité où la guerre aura laissé leur industrie et il sera à redouter aussi longtemps que cette infériorité subsistera.

Notre premier devoir sera donc d'apporter dans notre production tous les perfectionnements fournis par la science. Pour que les industries les plus touchées aient le temps de se relever, il faudra sans doute recourir à une protection *provisoire* en entourant pendant quelques temps l'Allemagne de droits prohibitifs (1).

Mais dès que les industries alliées auront retrouvé la puissance et la perfection désirables, le régime de la liberté devra être institué définitivement et ce sera alors pour le plus grand bien de tous les peuples.

Il ne faudrait cependant pas croire que la tendance vers ce nouveau régime puisse nous imposer, à l'égard des criminels de la guerre, une clémence quelconque. Nous verrons en effet que le châtiment des coupables n'est nullement incompatible avec la justice que nous devons montrer à l'égard de la masse des peuples aujourd'hui ennemis.

---

(1) Rien n'empêche les alliés de continuer à refuser les marchandises allemandes. Mais il ne faut pas qu'en agissant ainsi, ils fassent un sacrifice, c'est-à-dire que la marchandise allemande qu'ils refusent soit supérieure à la marchandise alliée qu'ils emploient.

Autrement dit, il ne faut pas que le consommateur allié soit moins bien servi par le producteur allié que par le producteur allemand.

C'est pour ce motif que l'industrie alliée doit acquérir à bref délai le maximum de perfection.

Et maintenant que nous sommes en possession des éléments primordiaux de notre méthode d'action, nous pouvons en fixer le détail.

Il ne faut pas l'oublier, nous voulons simultanément assurer la paix, instituer un régime démocratique et obtenir des réparations.

En premier lieu, nous savons que le *peuple* allemand et ses alliés ne sont pas les principaux coupables dans cette guerre. Il est vrai qu'ils ont eu le tort de se soumettre à des gouvernements despotiques et de les seconder. Mais la puissance de ceux-ci, et l'éducation pernicieuse qu'ils en ont reçu ont diminué leur part de responsabilité.

Si donc les peuples prenaient conscience d'eux-mêmes et de leur dignité, s'ils se libéraient du joug qu'ils supportent et s'ils harmonisaient leurs aspirations avec celles des peuples libres et pacifistes, il serait possible de mettre un terme au conflit actuel dont ils souffrent certainement plus que nous.

Nous pourrions donc signer une paix honorable pour eux et avantageuse pour tous sur les bases suivantes.

1° Les peuples du centre renverseront leurs gouvernements et institueront tous la République — à l'exemple de la Russie — Ils livreront aux Alliés, leurs rois et empereurs réduits à l'impuissance.

2° Ils devront procéder eux-mêmes d'après nos plans, à la restauration des régions détruites par eux.

3° Ils devront assurer aux victimes alliées de la guerre et à leurs familles les pensions nécessaires.

4° Ils devront livrer les criminels de guerre qui seront punis selon le droit commun.

5° Ils devront désarmer, supprimer leurs douanes, et faire partie de la ligue pour la paix.

On voit que si ces conditions sont justes, elles n'ont rien d'exagéré. Elles offrent aux peuples du centre la solution la plus favorable qu'ils puissent escompter. Ils

finissent la guerre sans de trop grands dommages ; ils recouvrent la liberté absolue ; ils s'assurent un avenir de paix et de prospérité. Enfin ils gagnent surtout la confiance des autres peuples et se montrent dignes d'entrer dans le concert des nations, car ils rachètent ainsi par un acte de force tout en leur faveur, leur passé de soumission à des gouvernements barbares et sanguinaires.

Si par contre les peuples du centre ne peuvent réussir à se libérer eux-mêmes, notre victoire aura pour but de les y aider, et nous agirons alors nous mêmes, au mieux de nos intérêts et des leurs.

En premier lieu, nous déposerons tous les potentats qui auront conduits ces peuples à la défaite, et avec eux, nous mettrons en lieu sûr, ceux qui se sont montrés les plus ardents défenseurs du militarisme et les plus fervents apôtres du Kaiser.

Après cela, nous serons obligés d'assumer *provisoirement* la direction des affaires des pays vaincus.

Nous ferons procéder à la restauration des régions dévastées. Les ouvriers et soldats des empires du centre seront employés à ce travail.

Nous prélèverons nous-mêmes les impôts, et les indemnités nécessaires pour faire face à nos besoins résultant de la guerre.

Il sera nécessaire, pour mener à bien cette tâche de la confier à un comité allié qui gouvernera les empires du centre pendant une période suffisante pour reconstruire les villes détruites et préparer ces pays au régime démocratique.

Ce comité présidera à l'administration intérieure des pays vaincus ; il assurera leur prospérité économique d'une manière consciencieuse et se bornera à recruter les travailleurs nécessaires à la reconstruction des foyers détruits.

Il aura pour mission toute spéciale d'expliquer aux peuples du centre, le but poursuivi par les Alliés, et de



leur exposer le programme international dont ils veulent la réalisation. Il leur annoncera aussi leur libération totale pour le jour où ayant acquitté leur dette envers les alliés, et ayant élaboré une constitution républicaine, ils pourront devenir les maîtres de leur destinées et se ranger parmi les nations pacifiques.

Bien entendu, le comité allié recherchera les criminels de guerre qu'il faudra châtier, puis il présidera à la fonte des canons, et à la désaffectation des navires de guerre, des casernes et des arsenaux.

Enfin, après avoir facilité la constitution d'un gouvernement représentatif, il se retirera et cédera le pouvoir à celui-ci, au moment où les circonstances le permettront.

Alors, les peuples du centre, devenus vraiment libres et — ce qui est sûr — passionnément épris de la paix, feront de nouveau partie de l'humanité civilisée à laquelle ils sont étrangers depuis plusieurs années par la faute et par la volonté de leurs gouvernements.

Leur prospérité économique étant désormais assurée, la paix répandra sur eux comme sur le reste du monde, les bienfaits dont elle est si prodigue (1).

Un ordre de choses nouveau sera dès lors institué : plus de risques de guerre ; plus de jalousies entre nations ; le travail sera la loi commune ; la science l'arme de tous ; l'union féconde, la seule chaîne à supporter.

La véritable internationale sera enfin mise au jour : Elle accomplira un miracle car elle ralliera tous les partis, depuis les économistes les plus classiques jusqu'aux plus violents révolutionnaires. Républicains, socialistes, anarchistes mêmes, voient en effet se combler, comme par un magique enchantement, le plus large des fossés qui les séparaient.

---

(1) Le consommateur allemand lui-même n'aura plus à souffrir du *Dumping*, comme avant la guerre.

L'organisation naturelle de la société ne permet plus désormais, la moindre divergence d'opinions.

Elle emporte les suffrages de tous ceux qui aiment l'humanité, quelle que soit la façon dont ils ont voulu jusqu'ici en servir la cause.

La guerre actuelle va nous permettre de constituer les États-Unis du Monde.

C'est un résultat inattendu par la grande majorité des humains. Peu croyaient que la paix perpétuelle puisse sortir de la plus grande et de la plus terrible de toutes les guerres.

Et cependant, la preuve en est donnée.

Aussi l'Union prochaine des nations du monde permettra d'avoir une idée de la beauté qui va être l'apanage de notre terre, au lendemain des horreurs actuelles.

Les activités humaines ne seront plus perdues, désormais par la préparation des œuvres de mort, par la construction des formidables engins destinés uniquement à tuer des hommes. Toutes nos forces seront employées au contraire, à des œuvres de vie.

La science, le travail, l'industrie, le commerce deviendront les facteurs d'un bien être inconnu.

Aucun trésor de la pensée, aucune connaissance humaine, ne sera plus propriété nationale.

La science et le progrès se répandront également sur toute la surface du globe et permettront d'exploiter en tous lieux les incommensurables richesses dont l'utilisation peut nous donner tant de bonheur.

Cette communion étroite des peuples permettra l'unification totale et le perfectionnement universel des méthodes de travail, des procédés de fabrication.

Elle fera adopter une monnaie unique par tous les peuples de la terre, car l'échange mondial devenu nécessaire exigera des facilités qui n'existent pas encore aujourd'hui.

L'adoption du système métrique s'imposera aussi à toutes les nations.

Et il est même permis d'espérer que plus tard nous assisterons à l'unification si utile des coutumes, des codes et des constitutions.

La tâche dont la réalisation s'impose aujourd'hui avec une urgence nouvelle est plus que grande, plus que noble, elle est sublime.

Elle fera l'honneur des Alliés, de notre génération, de notre siècle.

Sa portée est si extraordinaire qu'elle permet de compter sur la bonne volonté de tous, non seulement chez les peuples de l'Entente, mais chez les Neutres, et même chez nos ennemis.

Travailler à son accomplissement sera le vrai moyen de défendre la justice, et le droit des peuples, d'assurer aux hommes un avenir de paix, et de faire triompher pour jamais l'immortel principe de la Liberté.

Puissent la Paix et la Liberté trouver chez les Français les plus ardents de tous leurs défenseurs.

Nous voudrions que bientôt, des confins de notre patrie une monumentale image de cette paix bienvenue envoie à sa sœur aînée d'Amérique, l'image de la liberté, le salut fraternel d'un monde qui se renouvelle.

Louis-FÉLIX BOUÉ.

## FONDATION

DE LA

# “ Ligue Universelle de la Paix ”

Estimant que, pour éviter le retour de la guerre, il est nécessaire d'organiser une action de propagande pour la diffusion d'un pacifisme nouveau, basé uniquement sur les aspirations des peuples et les principes fondamentaux de la science sociale, nous avons décidé de fonder une « Ligue Universelle de la Paix ».

Cette ligue ouvrira la voie à la grande « Ligue des Nations » que les gouvernements entreprendront eux-mêmes au moment opportun.

Le but de la « Ligue Universelle de la Paix » sera :

1° D'établir entre toutes les parties de la grande famille humaine des relations intellectuelles cordiales et étroites et de réaliser entre peuples l'unité d'idéal et l'unité d'actions ;

2° De rechercher la solution la plus pratique des problèmes de la Paix et du désarmement universel ;

3° D'encourager par des diplômes, des prix, des titres d'honneur, tous ceux qui par leur œuvre personnelle auront servi la cause de la Paix.

Seront de droit et sans aucune formalité, membres de la ligue tous ceux qui aspirent à un avenir de paix, et cela quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses.

Les ligueurs auront droit au port d'un insigne distinctif qui sera déterminé ultérieurement.

La ligue aura son centre à Paris et des bureaux correspondants affiliés dans toutes les nations étrangères (1).

Un comité constituant se réunira lorsque ses membres seront entrés en relations. Il élaborera les statuts de l'œuvre et nommera un comité de direction qui sera chargé de régler l'action mondiale de la ligue.

Le Comité constituant sera composé de personnalités politiques littéraires ou religieuses de tous partis qui voudront bien nous offrir une collaboration qui sera acceptée avec enthousiasme et reconnaissance.

Les fonctions de membres des Comités de direction de tous pays, seront honorifiques et non rétribuées.

Pour tous les membres de la Ligue et des Comités, l'Union Sacrée sera de rigueur absolue.

Le comité constituant règlera définitivement l'organisation de la Ligue et apportera s'il y a lieu à ce qui précède les modifications indispensables.

Pour conserver la vie des millions d'Êtres Humains qui périeraient dans les prochaines guerres il est fait un pressant appel à tous les dévouements, à toutes les générosités, à toutes les compétences.

Adresser les communications et les offres de collaboration à **M. Louis-Félix BOUÉ, 15, chemin de la Dauphine Caudéran Gironde (France)**, qui remercie d'avance tous ceux qui lui feront l'honneur de le seconder dans cette œuvre de régénération sociale.

(1) Les rapports de la ligue avec les peuples de l'Europe centrale seront réglés après la guerre.

# LA PAIX

par le

Libre Echange Universel

---

L'œuvre entreprise par l'auteur ne peut être menée à bonne fin que si la doctrine de la Paix perpétuelle par le Libre Echange Universel est connue et adoptée par toutes les nations du monde.

Or il est nécessaire pour cela de répandre la présente brochure non seulement en France, mais encore à l'étranger.

Que tous ceux qui l'ont lue parlent d'elle à tous ceux qu'ils connaissent : c'est le meilleur moyen de nous permettre de faire pénétrer dans les pays lointains un livre qui va transformer la face du monde.

Adresser toutes communications à l'Auteur,  
**15, chemin de la Dauphine, Caudéran,  
Gironde (France).**

---

